

l'insuffisance du matériel (*Bataille*, 8 mars 1920). Dans le tissage de M. Deweppe (*Journée Industrielle* de 1922) tissage de toile, situé à Armentières, comprenait, avant la guerre, 240 métiers et fut complètement détruit. Reconstitué et remis en marche partielle depuis quelques mois, il occupe actuellement 125 ouvriers et utilise une centaine de métiers. La loi de 8 heures limite sa production à 8.000 pièces, la production atteignait 20.000 pièces en 1914 ; le rendement de la production a diminué seulement d'environ 40/0. C'est le cas pour de nombreux tissages et nous n'hésitons pas à dire que dans de nombreuses filatures, la production est la même qu'avant l'application des 8 heures (*L'Ouvrier Textile*, avril 1922).

Si on songe qu'une femme conduisant quatre métiers Standart, produit en moyenne dix douzaines de bas par jour et qu'un métier Cotton peut faire une levée de 12, 18 ou 20 bas en 20 à 30 minutes et étant donné que la chute de la production avec la loi de 8 heures n'a pas été sensible, on se rend compte de la quantité de marchandises jetée ainsi sur le marché (*Enquête du ministère du Travail sur l'activité des établissements industriels et commerciaux*, octobre 1920).

A Saint-Quentin (Aisne), il n'y a pas eu de diminution de la production à cause du travail aux pièces.

Une usine d'apprêt comptant 70 ouvriers et ouvrières avec 10 heures, donnait 17.000 mètres par jour ; avec 8 heures, il y a eu, pendant un mois, diminution, puis, ensuite, une reprise au même taux. Avec la journée de 10 heures, le travail effectif était, en réalité, de 9 heures (perte pour entrée et sortie, casse-croûte), avec la journée de huit heures, il n'y a plus de perte de temps.

LES HUIT HEURES DANS LE BATIMENT

Dans le bâtiment, les ouvriers, avec des équipes de 8 heures, ont fait autant de travail qu'avec celles de 12 heures (*Journal la Bataille*, 8 février 1920). Au congrès de la fédération internationale patronale du bâtiment, à Bruxelles, en octobre 1921, la délégation française a constaté une diminution du rendement du travail bien avant la guerre, dès 1910. La guerre, dit-elle, a rendu aux chantiers des ouvriers aigris et désabusés. C'est un facteur défavorable au bon rendement. La loi de 8 heures, dit le rapport français, est un fait accompli, il faut l'accepter (*Annales du syndicat des entrepreneurs de France*). La journée de huit heures a été accusée de la crise du logement. Elle existait à Paris avant 1914, et pour les mêmes causes que nous voyons apparaître aujourd'hui. Dès 1912, M. Dausset s'en était occupé. Il faut savoir que Paris s'accroissait tous les ans de 21.000 habitants. Haussmann disait qu'il faudrait créer chaque année autour de Paris une ville de l'importance d'Orléans. Or, à partir de 1886, au contraire, la poussée des constructions qui s'était manifestée depuis 1871, se ralentit beaucoup. En 1899, il y a 42.571 logements vacants, dont 26.000 de moins de 500 francs, en 1910, il n'y a plus que 10.795 logements vacants dont 6.000 de moins de 500 francs, en 1911, plus que 3.663 de moins de 500 francs (*Dausset, Sénat*, 28 février 1922).

LES HUIT HEURES DANS LA CERAMIQUE

Dans la céramique, le nombre de mètres cubes cuits dans 12 mois de 1920-1921, tant à la houille qu'au bois, a été de 137.700, soit 1722 fournées à raison de 80 mètres cubes par jour. Si on établit une compa-

raison entre cette période et les trois années qui ont précédé la guerre où la moyenne du nombre des fournées calculées comme ci-dessus était de 3.400 par an, on ne peut être que très ému en constatant que la production de la porcelaine de Limoges a diminué de moitié (*Rapport de la Chambre de commerce de Limoges*). Mais la production atteinte l'est avec un personnel très réduit. D'après le *Bulletin du ministère du Travail*, janvier-février-mars 1921, l'industrie de la porcelaine à Limoges occupait avant guerre 10.000 ouvriers faisant 10 heures. Elle en occupe, en 1921, 5.700, faisant 8 heures. Si nous comparons ces données avec celles de la Chambre de commerce nous constatons qu'avant guerre, il fallait $10.000 \times 10 \times 300$, soit 30 millions d'heures pour 3.400 fournées et qu'aujourd'hui, il faut $5.700 \times 8 \times 300$, soit 13.680.000 heures pour 1722 fournées. Avec 30 millions d'heures $\times 1722$, divisés par 3.400, il fallait 15.194.117 heures pour obtenir actuellement ce que nous avons avec 13.680.000 heures.

La journée de huit heures n'a donc pas entraîné, dans la fabrication de la porcelaine, de diminution de la production, au contraire, il y a une économie de 15.194.117 moins 13.680.000 de 1.514.110 heures, abstraction faite des autres facteurs, usure des machines, force motrice (*L'Ouvrier Céramiste*, octobre-novembre 1921).

LE RENDEMENT ET LA DUREE DU TRAVAIL

Si on envisage non plus la production en général, mais le rendement de la journée et la durée du travail, la démonstration n'est pas plus faite de la diminution. « Il est temps, disait le comte de Ségur-Lemoignon, d'en finir une bonne fois avec cette erreur volontaire ou involontaire, avec cette objection plus ou moins sincère ou intéressée de l'influence néfaste de la réduction de la journée sur la production et sur les salaires. C'est un argument qu'il importe d'enlever à nos adversaires et dont il faut débarrasser la conscience des hommes de bonne foi encore hésitants entre le sentiment et la nécessité physique et morale de cette réforme et la crainte de porter un coup à la productivité nationale. » *Association Catholique*, septembre 1890 ; dans le *Livre de Lecocque : Vers la journée de huit heures*, 1906).

Dans l'étude de la production globale et de la productivité par l'ouvrier, cette productivité est-elle diminuée dans le monde en général ? Sur les diverses enquêtes faites, il faut examiner très attentivement les résultats et savoir comment les enquêtes ont été faites. Ainsi, pour les mines, par exemples, ne pas se contenter de moyenne de productivité correspondante à l'ensemble du personnel, mais il faut distinguer entre les ouvriers à veine, ouvriers du fond, en général, et ouvriers de surface. Pour que la comparaison ne fût pas viciée, faire intervenir les changements éventuels survenus dans l'outillage (usure excessive ou destruction de machines, et inversement, introduction de moyens mécaniques perfectionnés), pour avoir un terme de comparaison stable dans les variations survenues dans la durée de la journée du travail, relever en même temps que le rendement journalier et hebdomadaire, le rendement horaire. Il faut encore tenir compte de la diversité dans la richesse des gisements, dans l'épaisseur des couches, dans leur proximité de la surface, dans les méthodes d'exploitation et dans les conditions du travail.